



**DEUXIEME REUNION POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE SUR LES  
REQUINS MIGRATEURS SOUS LA CONVENTION DES ESPECES MIGRATRICES**

*6-8 décembre 2008, Rome, Italie*

UNEP/CMS/MS2/Inf.4

**REQUINS MIGRATEURS:**

**EXTRAIT DE LA RESOLUTION 8.5  
DE LA CONFERENCE DES PARTIES DE LA CMS  
(APPLICATION DES ACCORDS EXISTANTS ET ELABORATION  
DE FUTURS ACCORDS)**

[...]

2. Pour ce qui est des accords en cours d'élaboration, et pour soutenir la réalisation de l'Objectif 2.5 du Plan stratégique 2006-2011 de la CMS:

[...]

**POISSONS**

**(g) *Requins migrants***

- (i) *Approuve* l'élaboration sous les auspices de la CMS, conformément à la recommandation 8.16, d'un accord mondial sur les requins migrants;
- (ii) *Prend note* de ce que divers Etats de l'aire de répartition, dont l'Australie, le Royaume-Uni, les Philippines, les Seychelles et l'Inde, sont disposés à coopérer en vue d'appuyer cet accord;
- (iii) *Demande instamment* que se poursuivent, au travers des travaux relatifs à une action concertée en faveur des requins-baleines, l'élaboration par les Etats de l'aire de répartition concernés d'un plan d'action spécifique pour l'océan Indien et l'Asie du Sud-Est pouvant servir de contribution à l'accord mondial envisagé; et
- (iv) *Invite* les Parties ainsi que les Etats et organisations intéressés à généreusement appuyer ces efforts en fournissant des contributions financières et en nature;